



Damien BERLET
Directeur des ACM
damien.berlet@profession-sport-loisirs.fr
Tel : 06 95 69 65 54 – 03 63 35 84 40



CONDITIONS D'INSCRIPTION COMPLEMENTAIRES

Conçus pour les jeunes (âgés de 4 à 17 ans selon la structure), nos Accueils Collectifs de Mineurs sont déclarés auprès des services de la Direction Régionale de la Jeunesse, des sports et de la Cohésion Sociale, ce qui implique le respect des normes en vigueur tant au point de vue pédagogique, sanitaire, que de la sécurité. L'inscription à l'une de nos structures implique l'acceptation pleine et entière des présentes conditions particulières d'inscription indexée sur les conditions générales de vente qui régissent les rapports entre les professionnels du tourisme et leurs adhérents (dispositions légales présentées ci-après). PROFESSIONSPORT Doubs – Territoire de Belfort bénéficiant de l'habilitation tourisme N°HA 02506001, ces conditions sont conformes à la loi n°92-645 du 13 juillet 1992, et en application des articles 95 à 103 du décret n°94-490 du 15 juin 1994.

PRESENCE SUR LE LIEU D'ACCUEIL :

Rappel : les inscriptions à l'accueil de loisirs de l'Espace Sportif de Planoise se font à la semaine complète. La tarification comprend en conséquence l'ensemble de la période d'inscription sans exception. Elle ne peut donc être modulée en fonction des présences choisies (pas de facturation à la journée ou à la demi-journée...).

En cas de présences partielle (ex : « mon enfant sera présent uniquement les après-midi », « mon enfant ne viendra pas mercredi »...), veuillez nous les préciser ci-dessous :

- Groupe des petits (6/11 ans) :

Mon enfant sera présent :

Seulement les matins Seulement les après-midi

Excepté(s)

le(s).....
.....

- Groupe des grands (12/16 ans) :

Uniquement durant les temps d'activités du programme spécifique à la tranche d'âge (cf. programme d'activités).

- Stages sportifs spécifiques :

Uniquement durant les temps de stage

Inscription aux activités de l'ALSH

Nous vous rappelons que votre/vos enfant(s) est/sont sous notre responsabilité à partir de son/leur arrivée au centre et ce jusqu'à 12h00 (matinée) et 17h30 (après-midi). Nous ne le/les libèrerons pas sans que le choix de présence partielle (présenté ci-dessus) ne soit renseigné.

Fait le/...../....., à Besançon.

Signature du responsable légal (suivie de la mention « lu et approuvé ») :